

Garantie

Medtronic MiniMed, Inc. (ou toute autre entité légale susceptible d'être désignée sur l'étiquetage de ce dispositif comme le fabricant "Medtronic MiniMed") garantit la pompe à insuline de Medtronic MiniMed à l'acheteur du produit contre tout défaut de matériaux et de main-d'œuvre pour une période de quatre (4) ans à compter de la date d'achat.

Pendant la période de garantie, Medtronic MiniMed remplacera ou réparera, à sa discrétion, toute pompe défectueuse, conformément aux conditions et aux exclusions spécifiées dans le présent document. Cette garantie s'applique uniquement aux dispositifs neufs. En cas de remplacement d'une pompe, la période de garantie ne sera pas étendue au-delà de sa date d'expiration d'origine.

Cette garantie n'est valable que si la pompe à insuline de Medtronic MiniMed est utilisée conformément aux instructions du fabricant. Cette garantie ne s'appliquera pas dans les cas suivants sans s'y limiter :

- En cas de dommages suite à des changements ou à des modifications apportés à la pompe par l'utilisateur ou des tiers après la date d'achat
- En cas de dommages suite à l'utilisation de réservoirs et/ou de cathéters de marques autres que Medtronic
- En cas de dommages occasionnés par toute intervention ou toute réparation faite par une personne ou entité autre que le fabricant.
- En cas de dommages liés à un cas de *force majeure* ou à tout autre événement indépendant de la volonté du fabricant.
- En cas de dommages résultant d'une négligence ou d'une mauvaise utilisation, incluant, mais sans s'y limiter : stockage inapproprié, immersion dans l'eau au-delà des instructions d'étanchéité du fabricant, piles défectueuses ou non adaptées, ou mauvais traitement.
- En cas de dommages résultant de l'utilisation du dispositif d'une manière non conforme à l'étiquetage du produit, au mode d'emploi ou aux avis réglementaires du fabricant.

La présente garantie s'applique uniquement à l'acquéreur initial. La présente garantie sera automatiquement résiliée en cas de cession, location ou tout autre transfert ou utilisation du produit couvert par la présente garantie à ou par un utilisateur autre que l'acquéreur initial. Ne sont pas couverts par la présente garantie les piles, cathéters, réservoirs et autres accessoires.

Les recours prévus aux termes de cette garantie sont les seuls recours qui pourront être accordés. Ni Medtronic MiniMed ni ses fournisseurs ou distributeurs ne seront responsables des dommages accessoires, consécutifs ou spéciaux, de quelque nature ou de quelque sorte que ce soit, causés par un défaut du produit ou en découlant.

La présente garantie annule et remplace toutes autres conditions et garanties, à l'exception des garanties légales impératives, qu'elles soient explicites ou implicites, notamment toutes les garanties relatives à la qualité marchande des produits ou leur aptitude à remplir un usage particulier.

Les clients en Australie doivent consulter le site Web suivant pour connaître l'intégralité de leurs droits en termes de service et de garantie : <http://www.medtronic-diabetes.com.au/products-and-accessories/service-and-warranty>

© 2023 Medtronic. Medtronic et le logo Medtronic sont des marques commerciales de Medtronic.

TM* Les marques tierces sont des marques commerciales appartenant à leurs propriétaires respectifs. Toutes les autres marques sont des marques commerciales d'une société de Medtronic.

Medtronic



Medtronic MiniMed
18000 Devonshire Street
Northridge, CA 91325
USA
1 800 646 4633
+1 818 576 5555
www.medtronicdiabetes.com



EC REP
Medtronic B.V.
Earl Bakkenstraat 10
6422 PJ Heerlen
The Netherlands

C €0459

2023-11-29

M028914C013_1